

Date de transmission de l'acte: 15/07/2025

Date de reception de l'AR: 15/07/2025

046-214602096-DE_014_2025-DE

A G E D I

République française

LOT

NADAILLAC DE ROUGE - Commune

Séance du 11 juillet 2025 18 heures 30

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 30/06/2025

onze juillet deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis CHASTRUSSE

Présents : 6

Présents : Francis CHASTRUSSE, Stéphane PRUNIERE, Didier LAJUGIE, Christine BOSREDON, Nathalie LEYDIS, Tatiana MIERMON

Votants: 8

Représentés: Agnès EHRENFELD représentée par Francis CHASTRUSSE, Agnès LEBRUN REDOULOUX représentée par Christine BOSREDON

Absents: Jean-Jacques LAJUGIE, Florence LAFAGE, Jean-Marc PARJADIS

Secrétaire de séance: Tatiana MIERMON

Objet: CINE BELLE ETOILE 2025 - DE_014_2025

Dans le cadre de sa compétence la communauté de communes Cauvaldor a lancé le 18 mars 2025 l'appel à candidature « Ciné Belle Étoile » à destination des communes du territoire. Le but étant de contribuer à la mise en place d'une programmation cinématographique en plein air, gratuite, ouvert à tous, entre juillet et août 2025.

Les candidatures peuvent être portées par 3 types d'organismes :

- Les communes ;
- Les comités des fêtes ou autres associations en collaboration avec les mairies (sur délibération de la mairie) ;
- Les regroupements de plusieurs communes Cauvaldor ;

La projection cinématographique est assurée par le prestataire Ciné Lot, le coût d'une séance en plein air est de 1 200 €. Dans le cas où la candidature est retenue, la communauté de communes s'engage à financer 700€ du coût de la séance (soit 58%). Reste à charge pour l'organisateur 500€ (soit 42%). Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'association Le CLAN représentée par Monsieur David CHASTRUSSE Co-président, souhaite candidater pour l'édition 2025 de Ciné Belle Étoile et participer au financement du coût de la séance.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

- **AUTORISE** l'association Le CLAN à candidater à l'opération Ciné Belle Etoile 2025 pour la commune de Nadaillac de Rouge
- **DIT** que l'association Le CLAN prendra à sa charge les 500€ du coût de la séance restant.
- **AUTORISE** l'association Le CLAN à signer tous les documents afférents à l'opération.
- **AUTORISE** l'association Le CLAN à occuper le domaine public Esplanade Adrien
-

Date de transmission de l'acte: 15/07/2025
Date de reception de l'AR: 15/07/2025

046-214602096-DE_014_2025-DE
A G E D I

- MESPOULET 46 350 NADAILLAC DE ROUGE, pour cette programmation cinématographique de plein air.

Pour Copie conforme à l'original
A Nadaillac de Rouge,
Les jour, mois et an ci-dessus
Le Maire



[Signature]
Francis CHASTRUSSE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 15/07/2025
et publié ou notifié
le 15/07/2025

Le Maire

Francis Chastresse



me TATIANA TIERPONT

[Signature]